

La CADEUL dénonce les hausses de frais cachés à l'Université Laval

La CADEUL dénonce la série de hausses de frais en vigueur depuis le 1^{er} juillet dernier à l'Université Laval qui affecteront la quasi-totalité des membres de la CADEUL durant leur parcours universitaire. Lors de sa séance du 22 août dernier, les associations étudiantes membres de la CADEUL, réunies en Caucus, se sont positionnées unanimement pour dénoncer ces décisions du Conseil d'administration de l'Université Laval qui contribue à diminuer l'accessibilité aux études.

Résumés des modifications :

- Relevé de notes : le prix passe de 7\$ à 10\$ par copie. La demande est d'environ 12 000 copies par année.
- Attestation d'inscription : le prix passe 0\$ à 10\$. Environ 18 000 attestations sont demandées chaque année.
- Attestation d'inscription personnalisée : le prix passe de 0 à 15\$. Environ 1500 copies par année sont demandées chaque année.
- Fin de l'émission par la poste des vignettes annuelles pour la carte étudiante.

« Nos membres nous ont fait clairement comprendre leur mécontentement à l'endroit de la nouvelle tarification, a affirmé Thierry Bouchard-Vincent, président de la CADEUL. Les nouveaux tarifs nous semblent arbitraires puisqu'ils ne sont pas le résultat d'une augmentation des coûts relatifs aux services. Aucune explication n'a été fournie aux étudiants concernant la nécessité de ces modifications. »

L'administration de l'Université Laval ne considère pas ces frais comme des *Frais institutionnels obligatoires* (FIO) puisqu'ils ne sont pas facturés directement à l'ensemble des étudiants, ils échappent ainsi au contrôle effectué par le gouvernement qui impose qu'une entente soit négociée avec les étudiants afin de hausser les FIO au-dessus d'un certain seuil.

« On nous dit que ces frais ne constituent pas des FIO puisqu'ils ne sont pas universels, a expliqué monsieur Bouchard-Vincent. Cependant, ils sont obligatoires pour tous les étudiants appliquant aux cycles supérieurs ou pour une bourse d'études ainsi que pour tous les étudiants internationaux ! »
La CADEUL demande à l'administration de l'Université Laval de renoncer à ces hausses de frais qui affecteront plus des deux tiers de ses membres.

La CADEUL regroupe 87 associations membres et représente les 30 000 étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université Laval.

SOURCE CADEUL

Renseignements :

David Juneau, attaché politique, CADEUL, cellulaire : 418-955-6070, politique@cadeul.ulaval.ca

LIENS CONNEXES

<http://www.cadeul.com>